



RETURN BIDS TO : - RETOURNER LES SOUMISSION À:

**Canada Revenue Agency
Agence du revenu du Canada**
See herein / Voir dans ce document

Proposal to: Canada Revenue Agency
We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein and/or attached hereto, the goods and/or services listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Proposition à : l'Agence du revenu du Canada
Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, en conformité avec les conditions énoncées dans la présente incluses par référence dans la présente et/ou incluses par référence aux annexes jointes à la présente et ci-jointes, les biens et/ou services énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

**Bidder's Legal Name and Address - (ensure the Bidder's complete legal name is properly set out)
Raison sociale et adresse du Soumissionnaire - (s'assurer que le nom légal au complet du soumissionnaire est correctement indiqué)**

Bidder is required to identify below the name and title of the individual authorized to sign on behalf of the Bidder – Soumissionnaire doit identifier ci-bas le nom et le titre de la personne autorisée à signer au nom du soumissionnaire

Name /Nom

Title/Titre

Signature

Date (yyyy-mm-dd)/(aaaa-mm-jj)

(____)_____
Telephone No. – No de téléphone

(____)_____
Fax No. – No de télécopieur

E-mail address – Adresse de courriel

AMENDMENT TO REQUEST FOR PROPOSAL / MODIFICATION DE DEMANDE DE PROPOSITION

Title – Sujet Solution de mise à l'essai d'entreprise	
Solicitation No. – No de l'invitation 1000338642	Date (yyyy-mm-dd) (aaaa-mm-jj) 2017-12-12
Amendment No. - N° modif. N/A	
Solicitation closes – L'invitation prend fin on – le 2017-12-22 (yyyy-mm-dd) (aaaa-mm-jj) at – à 2:00 P.M. / 14 h	Time zone – Fuseau horaire EDT/HAE Eastern Daylight Time/ Heure Avancée de l'Est
Contracting Authority – Autorité contractante Name – Nom : Shawn Woods Address – Adresse : 250 Albert Street, Ottawa, ON K1A 0L5 E-mail address – Adresse de courriel : Shawn.Woods@cra-arc.gc.ca	
Telephone No. – No de téléphone (613) 291-9615	
Fax No. – No de télécopieur (613) 957-6655	
Destination - Destination See herein / Voir dans ce document	
THIS DOCUMENT CONTAINS A SECURITY REQUIREMENT. LE PRÉSENT DOCUMENT COMPORTE UNE EXIGENCE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ.	



QUESTIONS #21-27 DE DEMANDE DE SOUMISSIONS

La modification à cette demande de soumissions est émise au fin suivante :

1. Répondre aux questions suivantes soumises durant la période de soumissions, conformément à la DDP.

***** Veuillez noter que l'ARC évaluera seulement les documents accompagnant la soumission. Le Canada n'évaluera pas les renseignements comme les renvois à des adresses de sites Web où l'on peut trouver de l'information supplémentaire, ou encore les manuels ou les brochures techniques qui ne sont pas transmis avec la soumission. *****

1. QUESTIONS ET RÉPONSES

Q21. En ce qui a trait à l'exigence O114, l'ARC demande que soit fournie une solution qui n'exige aucune connexion à Internet. L'une de nos solutions potentielles pour la mise à l'essai de chargement et de rendement peut être installée dans les locaux de l'ARC, mais une connexion Internet est nécessaire pour stocker les résultats de nature non délicate découlant de la mise à l'essai. Du point de vue de la sécurité, la connexion est chiffrée à l'aide de TLS1.2 et est uniquement sortante, de sorte qu'aucun accès à un pare-feu entrant n'est nécessaire. De plus, les renseignements transmis sont des données numériques et métriques; aucune donnée de nature délicate ne quitte donc les locaux de l'ARC. Compte tenu des mesures d'atténuation des risques pour la sécurité qui sont à notre disposition, l'ARC envisagera-t-elle l'adoption d'une approche hybride en nuage?

R21. Non. L'ARC n'acceptera aucune approche hybride en nuage ni aucune solution qui exige une connexion externe à quelques fins que ce soit.

Q22. Lorsqu'on évalue les services nécessaires pour la solution de mise à l'essai d'entreprise, il n'est pas tout à fait clair si l'ARC cherche seulement des services d'installation de produits ou si elle cherche un fournisseur qui collaborera avec elle pour définir une méthode de mise à l'essai fondée sur les pratiques exemplaires inhérentes aux outils de la solution de mise à l'essai d'entreprise, ainsi que pour intégrer les outils au cycle de développement des logiciels de l'ARC. De même, la portée de la mise en œuvre cible-t-elle un projet précis de l'ARC, ou l'ARC établit-elle une offre de services de mise à l'essai communs qui seraient mis à profit, partagés ou reproduits dans le cadre de nombreux projets menés au sein de l'Agence? L'ARC peut-elle fournir plus de renseignements sur la portée des services demandés dans le cadre de la demande de propositions relative à la solution de mise à l'essai d'entreprise, ainsi que sur la manière dont elle aimerait que le fournisseur lui propose ces services?

R22. Le contrat découlant de la demande de propositions comprend l'option, au besoin, d'obtenir des services qui serviront de plateforme commune pour la mise à l'essai de nombreux projets et lancements de l'ARC.

Q23. Compte tenu du nombre d'exigences obligatoires et cotées comprises dans la demande de propositions, nous demandons respectueusement que la date de clôture soit reportée après le 22 décembre 2017, au courant de la nouvelle année. Veuillez nous confirmer si cela est possible.

R23. La demande de propositions ne comprend aucune exigence cotée, mais seulement des exigences obligatoires. Aucune prolongation n'est accordée pour l'instant.



Q24. Compte tenu des avantages que représente l'utilisation de services en nuage (souplesse, coût, flexibilité, etc.), l'ARC serait-elle ouverte à utiliser un service en nuage qui respecte les exigences cotées et obligatoires?

R24. Non. L'ARC n'acceptera aucune approche hybride en nuage ni aucune solution qui exige une connexion externe à quelques fins que ce soit.

Q25. Puisque l'ARC dispose actuellement de certains outils de mise à l'essai d'entreprise pour les licences et les données financières, comme il est indiqué dans la demande de propositions, la solution proposée doit-elle être une solution autonome (comprenant de nouvelles licences), ou l'utilisation de licences existantes détenues par l'ARC (et les prix subséquents) peut-elle être envisagée dans le cadre de la solution?

R25. La solution doit s'appuyer sur de nouvelles licences dont les quantités sont précisées dans la demande de propositions. Les renseignements sur l'état actuel fournis à la section 1.2 de la demande de propositions ont été fournis à titre de contexte seulement et ne doivent pas être pris en compte dans l'établissement de la solution ni en influencer le prix.

Q26. Au total, 114 exigences obligatoires (définies à l'Annexe 1 – Critères obligatoires) sont comprises dans l'invitation à soumissionner mentionnée ci-dessus. Aucune exigence cotée ne semble toutefois y figurer. Puisque toutes les exigences obligatoires doivent évidemment être respectées pour que la solution soit conforme, cela laisse croire que la présente demande de propositions est fondée à 100 % sur le prix de la solution proposée. Pouvez-vous confirmer qu'aucune exigence cotée ne s'applique et que la solution sélectionnée, qui doit respecter tous les critères obligatoires, sera tout simplement la solution conforme présentant le prix le plus bas?

R26. La demande de propositions ne comprend aucune exigence cotée. Le contrat subséquent sera attribué conformément à la partie 4 – Évaluation et sélection de la demande de propositions.

Q27. Notre organisation dispose actuellement d'une cote de fiabilité. Nous avons entamé le processus visant à obtenir une cote de sécurité de niveau secret (et sommes parrainés par un autre ministère), mais ne pensons pas l'obtenir avant le début 2018. La liste de vérification des exigences relatives à la sécurité indique que les renseignements concernés sont classés Protégé B, ce qui suggère que notre organisation est admissible puisqu'elle détient une cote de fiabilité. Il semble toutefois que le personnel doive détenir une cote de sécurité de niveau secret. Pouvez-vous confirmer si cela est exact?

R27. Veuillez consulter la modification n° 3 de la demande de propositions pour prendre connaissance des mises à jour relatives aux exigences en matière de sécurité.

TOUTES MODALITÉS DE LA DDP DEMEURENT SANS CHANGEMENT.